

## Les migrations européennes vers l'État d'Israël, 1948-1962

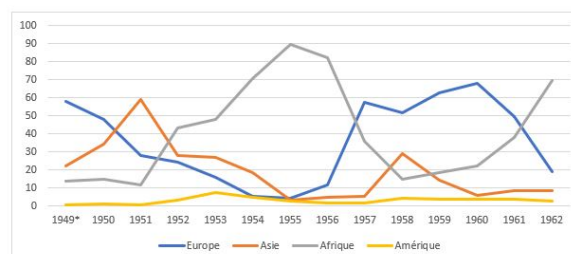
Yann SCIOLODO-ZÜRCHER

### RÉSUMÉ

On désigne par le terme *alya* - « la montée » en hébreu - l'immigration en Israël organisée sur le principe de la « Loi du retour ». Le vocabulaire sioniste nomme *olim* - « ceux qui montent » - les migrants quittant « la Diaspora » pour s'installer dans l'État hébreu. Trois politiques publiques furent successivement organisées durant la décennie 1950 par l'Agence juive, pour peupler le pays, le développer et le stabiliser sur la scène politique internationale. Elles permirent non seulement l'accroissement de l'immigration européenne, initiée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais participèrent aussi à étendre le champ migratoire israélien à l'échelle du monde et, *in fine*, à placer le jeune pays au centre des flux internationaux de populations juives. En ce sens, les premières années d'existence de l'État furent le cadre d'expérimentations de politiques publiques migratoires, portant à la fois sur la « captation » de populations réparties à l'échelle du globe sur l'organisation de leur voyage et leur insertion.

	Nombre d' <i>olim</i>	Part des <i>olim</i> en %
Europe de l'Est	43 1611	40 %
Europe de l'Ouest	33 401	3 %
<i>Sous-total Europe</i>	<i>465 012</i>	<i>43 %</i>
Asie	278 445	26 %
Afrique	296 252	28 %
Amérique	16 155	1,5 %
Océanie	370	0,03 %
<i>olim</i> non enregistrés	20 487	2 %
Total	1 076 721	100 %

Continents d'origine des olim venus s'installer en Israël entre le 15 mai 1948 et le 31 décembre 1962. Sources : Central Zionist Archives, S6/12214 ; 14 שנות עליה וקליטה ; données compilées.



Évolution des alyot par continent d'origine entre le 15 mai 1948 et le 31 décembre 1962 (en % par an). Sources : Central Zionist Archives, S6/12214 ; 14 שנות עליה וקליטה ; données compilées. \*Sont comptés dans l'année 1949 les olim arrivés en Israël entre le 15 mai et le 31 décembre 1948.

économiques des États européens, avant de s'élargir, dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, à l'ensemble des pays du monde. La région, sous domination ottomane, puis sous administration britannique au terme de la Première Guerre mondiale, a reçu d'importants flux migratoires venant de l'Empire russe, de l'Europe centrale et orientale, et se constituant à la mesure de la diffusion de la pensée sioniste et des politiques antisémites des régimes autoritaires et dictatoriaux en place. Les démographes israéliens divisent la période allant de 1881 à 1939 en cinq principales *alyot*, durant lesquelles environ 145 000 personnes sont arrivées. Entre 1939 et 1948 enfin, une *alya* dite « de la Seconde Guerre mondiale », a vu l'installation de 80 000 Juifs, dont la moitié étaient des clandestins, survivants de la Shoah et « déplacés » par la politique de redistribution ethnique organisée par les Alliés en Europe.

En 1947, sous le coup d'un solde naturel élevé et d'une immigration conséquente, 630 000 Juifs et 1 340 000 « Arabes », musulmans et chrétiens, vivent en Palestine. Après la proclamation de l'État d'Israël, le 15 mai 1948, et au terme de la première guerre israélo-arabe, la population d'Israël s'élève en 1950 à 1 100 000 Juifs et à 160 000 Palestiniens. En 1961, la statistique israélienne dénombre 2 234 200 Juifs dans le pays. Et si les flux migratoires se sont diversifiés, en s'ouvrant aux « pays musulmans », les *olim* sont encore des originaires de l'Europe entière.

## **La politique migratoire israélienne et la pratique administrative de l'Agence juive**

Avec la « Loi du retour » votée en 1950, l'État d'Israël officialise une politique migratoire destinée à toutes les populations juives – pratiquantes ou non – comme aux membres non juifs de leurs familles. Le ministère des Religions enfin autorise l'immigration de certains groupes jugés proches du judaïsme : c'est le cas des Bnei-Israël d'Inde, des Karaïtes d'Égypte, mais pas celui de leurs coreligionnaires grecs, qui avaient été déclarés non juifs par les autorités nazies en 1934.

La *Sohnout* (l'Agence juive), créée en 1929, a tout d'abord été l'exécutif de l'Organisation sioniste mondiale. Après la création de l'État d'Israël, elle devient une agence publique d'immigration travaillant sous contrôle gouvernemental. Elle oriente enfin son action dans trois directions : la création et l'animation d'activités sionistes – « *la idoud alya* » – (« la promotion de la *alya* ») dans le monde et auprès des différents « publics juifs », l'organisation des transports et enfin l'insertion des ménages dans le pays. Un bureau de la *Alya* générale organise l'immigration de la plupart des ménages adultes. Celui de la *Alyat ha Noar vé yéladim* (« *Alya* des jeunes et des enfants ») prend en charge les départs de mineurs, orphelins ou partant sans leurs parents. Le bureau de la Culture de la *Torah* oriente ses activités auprès des communautés religieuses orthodoxes.

## **La politique publique d'immigration israélienne, 1949-1961**

L'Agence juive distingue les pays où les Juifs sont menacés (et dans cette situation particulière, tous sont immédiatement admis à migrer en Israël, selon le programme dit de « sauvetage des vies »), des pays dits « stables » pour lesquels les gouvernements israéliens organisent successivement trois politiques migratoires. La première, entre 1948 et 1952, fixe par quotas le nombre de migrants autorisés à venir dans le pays. Après quoi, entre 1952 et 1954, la *Sohnout* initie une « politique d'immigration choisie », dans laquelle les ressortissants sont sélectionnés selon leurs caractéristiques socioprofessionnelles, leur état de santé et de leurs classes d'âge. Enfin, au terme de l'année 1954, le gouvernement de David Ben Gourion, par le programme « du bateau au village », ouvre les frontières du pays à toutes les personnes répondant aux critères de la Loi du retour, en leur imposant cependant de s'installer dans les villes dites « de développement » et les villages agricoles, principalement situés aux marges nord et orientale du pays.

## **La diversification des flux migratoires vers Israël**

Les migrations vers Israël, au cours de la décennie 1950, se diversifient : si les *olim* venus d'Europe comptent pour les deux cinquièmes du million de migrants, ils partagent désormais l'expérience de la *alya* avec des originaires des continents africain et asiatique.

Les migrants d'« Europe de l'Est », originaires des pays sous influence soviétique, représentent 40 % des flux. Il s'agit là d'une immigration jugée prioritaire par l'Agence juive, qui tente de négocier, avec un succès mitigé, des visas collectifs de sortie. L'Europe occidentale, quant à elle, fournit de faibles contingents de migrants, tout comme

d'ailleurs les pays des continents américain et océanien. C'est d'ailleurs envers leurs résidents que la politique de quotas et d'immigration choisie est appliquée, en raison de la sécurité dont jouissent les communautés juives de ces pays et de l'absence d'urgence à devoir les quitter. Enfin les migrations depuis l'Asie (catégorie incluant, selon l'Agence juive, les pays du Moyen-Orient) et d'Afrique sont massives et se déroulent pour la plupart dans un très court laps de temps : 119 788 Irakiens entrent en Israël entre 1950 et 1951.

## **Europe versus Israël : la disparition des communautés juives orientales**

Après 1949, les migrations vers Israël depuis les démocraties libérales tombent à quelques centaines par an. Le dernier contingent important de migrants concerne principalement les rescapés. Après quoi, les départs sont ceux des quelques volontaires tentant l'aventure de la *alya* et qui ont toutefois réussi à passer les fourches caudines de la sélection opérée par la *Sohnout*. On estime à 33 401 le nombre de départs des pays de l'Ouest ; 75 % d'entre eux ont eu lieu entre 1948 et 1951.

Les *alyot* depuis les « pays de l'Est » dépendent des autorisations de sortie des territoires données par les différents gouvernements. Dans tous les pays, les départs sont élevés entre 1949 et 1951. 118 940 personnes quittent la Roumanie, 103 732 la Pologne, 35 089 la Bulgarie, 17 804 la Tchécoslovaquie (en 1949) et 10 307 la Hongrie. Depuis l'URSS (ce qui dans les catégories statistiques inclut les États baltes), 4 491 personnes partent, et principalement parmi elles, les réfugiés de la Seconde Guerre mondiale qui s'étaient enfuis vers « l'Est » au moment de l'invasion allemande. Après quoi, les flux tombent à quelques centaines de personnes par an, jusqu'au tournant politique de la déstalinisation, à partir de 1956 et 1957.

Cette seconde vague de départs reste toutefois propre à l'histoire de chaque pays, et ne concerne pas tous les membres du COMECON. En Pologne, entre 1956 et 1957, 43 377 personnes quittent le pays. Elles appartiennent, pour la plupart, aux ménages « rentrant » d'URSS et qui ont profité de la libéralité du gouvernement Gomulka pour poursuivre leur route jusqu'en Israël. Selon le recensement de la population Roumaine de 1956, 146 274 Juifs vivaient dans le pays. 57 608 d'entre eux partent en Israël entre 1957 et 1962, en devant toutefois monnayer leur visa de sortie au prorata des années d'études qu'ils avaient suivies. Après l'insurrection de Budapest, la Hongrie délivre 7 408 visas alors que la Tchécoslovaquie, secouée par une même opposition au régime communiste, n'en octroie pas.

Au terme de la décennie 1950, la migration vers Israël depuis l'Europe connaît deux tendances opposées : les pays du « bloc communiste » laissent émigrer leurs populations juives au « compte-gouttes », tandis que les pays de l'Ouest, et principalement la France, deviennent le cadre d'une nouvelle action de l'Agence juive, qui va mettre en place des programmes d'encadrement sioniste des communautés juives, afin d'organiser des départs réguliers, principalement de jeunes adultes, et qui vont porter leurs fruits au tournant de la décennie 1970.

## **BIBLIOGRAPHIE**

PICAR, Avi, *Cut to Measure, Israel's Policies Regarding the Aliyah of North African Jews, 1951-1956*, Be'er Sheva, The Ben Gurion Research Institute, Ben Gurion University of the Negev [en hébreu], 2013.

TSUR, Yaron, *A Torn Community : The Jews of Morocco and Nationalism 1943-1954*, Am Oved, Tel-Aviv [en hébreu], 2002.

TSUR, Yaron, SCIOLO-ZÜRCHER, Yann, « Du bateau au village... et parfois à Jérusalem, les *olim* marocains face à la politique migratoire israélienne, 1948-1961 », *Études arméniennes contemporaines*, 9, 2017, p. 167-188.

---

### **Source URL:**

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/les-migrations-en-europe/changement-de-frontieres-changements-de-nationalites/les-migrations-europeennes-vers-l-etat-d-israel-1948-1962>